Le vieillissement de la population, une ressource pour de nouvelles activités dans les espaces ruraux. Etudes de cas auvergnats et rhônalpins

Hélène Blasquiet-Revol, Eric Grasset, Marie-Anne M.-A. Lenain, Jean-François Mamdy

▶ **To cite this version:**

Hélène Blasquiet-Revol, Eric Grasset, Marie-Anne M.-A. Lenain, Jean-François Mamdy. Le vieillissement de la population, une ressource pour de nouvelles activités dans les espaces ruraux. Etudes de cas auvergnats et rhônalpins. Les chemins du développement Territorial, Pour et Sur le Developpement Territorial, Jun 2012, Clermont-Ferrand, France. hal-02123968

HAL Id: hal-02123968
https://uca.hal.science/hal-02123968

Submitted on 9 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour et Sur le Développement Régional
Symposium Clermont-Ferrand France
Les chemins du développement territorial
19-20-21 Juin 2012

Le vieillissement de la population, une ressource pour de nouvelles activités dans les espaces ruraux. Etudes de cas auvergnats et rhônalpins

Auteurs : BLASQUIET REVOL Hélène, helene.blasquiet@vetagro-sup.fr, GRASSET Eric, eric.grasset@gmail.com, LENAIN Marie-Anne, marie-anne.lenain@vetagro-sup.fr, MAMDY Jean-François, jean-francois.mamdy@vetagro-sup.fr

Coordonnées :
BLASQUIET REVOL Hélène, UMR Métafort – VetAgro Sup, 89 avenue de l'Europe – 63370 Lempdes
GRASSET Eric, Laboratoire d'Etudes Rurales, Institut des Sciences de l'Homme, 16 bd Berthelot, 69007 Lyon
LENAIN Marie-Anne, UMR Métafort – VetAgro Sup, 89 avenue de l'Europe – 63370 Lempdes
MAMDY Jean-François, UMR Métafort – VetAgro Sup, 89 avenue de l'Europe – 63370 Lempdes

✉ auteur correspondant : GRASSET Eric

Mots-clés : création d'activités ; vieillissement ; développement territorial ; espaces ruraux

Cette communication est liée à une partie de PSDR CreActE Auvergne et Rhône–Alpes.

1. Introduction

La population vieillit. Dans l'Union européenne, en 2050, la part des 60 ans et plus devrait atteindre 32 % (Barnay et Sermet, 2007). Les prévisions de la situation française sont identiques, avec une part des plus de 60 ans qui aura alors doublé en un siècle (16,2 % en 1950 et 32 % en 2050) (Robert-Bobée, 2006). A noter, le triplement de la part des personnes très âgées. Malgré, cette tendance passée qui va continuer et s'amplifier (accélération entre 2010 et 2035), attirer une population à la retraite n'apparaît pas comme une priorité des territoires ruraux, très certainement car les conséquences sont perçues négativement. Ce phénomène n'est pas spécifique à la France (cf. Jean et Simard, 2007).
Les discours sur l'accueil de personnes âgées relèvent de deux principaux courants de pensée, l'un pessimiste, l'autre optimiste. Pour le premier le vieillissement est synonyme d'accroissement des coûts liés à la santé, de pérennité financière des régimes publics de retraite et de problèmes relatifs au manque de relève. Pour le second, vieillissement rime avec dynamisation socio-économique des espaces ruraux, leurs demandes et leurs moyens financiers favorisent le maintien des services ; leur disponibilité et souvent leurs compétences, les désignent pour les fonctions de représentation et d'animation des collectivités locales. De ces deux regards sur les personnes âgées, naissent deux approches complémentaires sur la création d'activités en lien avec le vieillissement de la population :

- les personnes âgées peuvent être considérées comme une source d'emplois de manière indirecte. En effet, la part élevée de personnes âgées dans la population de certaines régions rurales va orienter la manière de considérer le développement de ces territoires. Il faut donc compter avec l'opportunité qu'elles constituent. Ainsi, la mobilisation pour accueillir des retraités dans les territoires ruraux peut se transformer en développement local dopant la création de services à la personne et ainsi l'emploi et la consommation locale (Vollet et Roussel, 2004).

- les personnes âgées peuvent également directement contribuer à la création d'emplois dans les territoires ruraux. En plus de consommer les services proposés, elles peuvent en créer, générant alors des emplois. Elles ne vont pas seulement être des usagers, passifs, de services, mais des acteurs à part entière du processus de création d'activités et d'emplois en milieu rural, profitant du temps de la retraite pour s'investir dans et/ou initier localement des entreprises émergentes.

2. Méthode : deux approches différentes pour étudier la création pour et par les personnes âgées

2.1. Une approche par étude de cas pour étudier le « pour »

Les différentes thématiques de CreActE, explorent prioritairement deux terrains en Rhône-Alpes (Monts du Forez et PNR des Monts d'Ardèche) et deux en Auvergne (le Pays des Combrailles, la Communauté de Communes de Billom-Saint-Dier et le plateau du Cézallier). Des protocoles ponctuels, essentiellement d'enquêtes, sont mis en place à La Chaise Dieu (Haute-Loire) et dans le Limousin. Seuls les résultats de Billom-Saint Dier, du Pays des Combrailles et du PNR des Monts d'Ardèche seront utilisés dans cette communication. Un classique travail de connaissance bibliographique et de compilation des données de chaque territoire (observatoire sociodémographiques locaux, bases de données type INSEE, littérature grise, etc.) a été conduit en 2009 préalablement à 48 entretiens. Ces derniers (essentiellement en face à face) ont été réalisés auprès de créateurs, d'accompagnateurs à la création d'activité, d'acteurs des territoires (agents de développement territorial, élus, spécialistes de gérontologie). Ils sont répartis de manière équivalente sur les trois territoires et entre les trois catégories d'acteurs. Ils sont à la base de l'analyse des configurations d'émergence des services « pour » les personnes âgées.

2.2. Une approche par enquête postale pour étudier le « par »

Les configurations d'émergence des services « par » les personnes âgées sont encore davantage méconnues que celles « pour ». A partir d'une enquête postale (en lien avec le Régime Social des Indépendants) auprès de 3336 retraités créateurs de services conduite sur huit départements d'Auvergne (Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme) et de Rhône-Alpes (Ain, Ardèche, Loire, Rhône) nous analysons le cas de 666 créateurs d'activités âgés de plus de 60 ans. Le questionnaire aborde plusieurs thématiques : le créateur et son activité, le créateur et sa retraite, le processus de création d'activités en lui-même, l'accompagnement lors de cette création et le lien au territoire. Traités avec SPAD, les données récoltées permettent grâce à une analyse factorielle, la mise en évidence de plusieurs profils de retraités créateurs dont les caractéristiques et les logiques d'action différent tendanciellement.

3. Résultats

3.1. La création d'activités de services pour les retraités

Le modèle du triptyque de la co-création d'activités met en évidence des activations différenciées pour les trois territoires de recherche sur la question du vieillissement et de la création d'activités de services pour les retraités.

Dans les Combrailles, la population active est attirée par les grandes villes. De ce fait, elle règle à l'extérieur de son territoire d'habitation une majeure partie des besoins de services. La réponse aux seuls besoins des personnes âgées ne permet pas d'innovation sociale. Les trois pôles « accompagnement », « territoire » et « créateurs » du triptyque de co-création d'activités sont peu activés. Cette faible dynamique se ressent sur un territoire qui semble en attente.

A Billom Saint-Dier, territoire aussi traversé par l'influence métropolitaine de Clermont-Ferrand, si l'activité en direction des personnes âgées est classique, dernièrement l'activation simultanée des trois pôles du modèle du triptyque (créatrices à fort capital social, forte mobilisation du territoire, évolution de l'accompagnement) a permis une innovation avec la création de Sac à Malice.

En Ardèche, dans la zone la plus méridionale du PNR des Monts d'Ardèche, la question des services a un historique plus lointain pour ce territoire attirant de nouvelles populations permanentes ou non. De précédentes innovations ont permis au territoire une capitalisation. Le système public de l'établissement hospitalier offre un cadre sécurisant pour de « nouveaux » métiers autour du vieillissement. L'activation des trois pôles du triptyque et l'émergence d'activités novatrices de services pour les personnes âgées dépend sur ce territoire de deux facteurs principaux : présence d'une ingénierie territoriale significative (en comparaison à d'autres territoires ruraux) en raison de l'existence d'un Pays, d'un PNR et de sites de proximité, ainsi que l'engagement effectif de créateurs sécurisés par la commande publique et une demande sociale en émergence.

3.2. La création d'activités de services par les personnes âgées

Grâce à une analyse factorielle, nous avons pu mettre en évidence deux profils de retraités-créateurs dont les caractéristiques et les logiques d'action diffèrent tendanciellement.

Les profils obtenus peuvent être distingués selon deux axes : la mobilité des retraités-créateurs – (autochtones ou migrant) et selon la localisation de leur activité : espace rural ou urbain.

La classe 1, qui rassemble 63% des enquêtés, correspond au profil de retraités-créateurs urbains « autochtones ». Il s'agit de retraités ayant créé une activité qui n'est pas différente de celle exercée précédemment et qui n'est pas localisée dans un espace différent. On y trouve plutôt les retraités masculins (66% des hommes enquêtés sont dans cette classe), ayant créé une activité de services aux entreprises (à 64%) localisée dans l'espace urbain, pôle ou couronne périurbaine. A titre d'exemple, 68% des retraités de cette classe ont créé leur activité dans le département du Rhône, plus précisément dans la grande couronne lyonnaise. Ils ont un niveau de formation initiale élevé (60% ont un diplôme supérieur à Bac+2), et lorsqu'ils ont créé leur activité, l'investissement initial

était relativement faible : 69% des retraités de cette classe ont eu un investissement inférieur à 1 000 €.

La classe 2, moins homogène et plus réduite (37% de l'échantillon), reflète surtout des tendances. Il s'agit plutôt de retraités-créateurs ruraux « migrants » qui ont créé une activité différente de celle qu'ils exerçaient précédemment et dans un lieu différent. Ils sont installés préférentiellement dans les espaces ruraux (cette classe regroupe notamment tous les retraités-créateurs du Cantal, et une grande majorité de ceux de l'Ain, de l'Allier, de l'Ardèche et de la Haute-Loire, départements principalement ruraux). Par ailleurs, on y trouve une grande partie des retraités-créateurs ayant créé une activité de commerce ou de services aux particuliers.

En outre, comparativement à la classe 1, les retraités créateurs de cette classe semblent investir davantage dans leur création (20% des retraités créateurs de la classe 2 ont investi plus de 10 000 € dans leur création contre 7% de la classe 1). De la même manière, la classe 2 rassemble 51% des femmes de l'échantillon, elle est donc un peu plus féminine que la classe 1. Enfin, les retraités-créateurs de cette classe ont un niveau de formation initiale un peu moins élevé que ceux de la classe 1.

4. Discussion et enseignements

4.1. Quand la création d'activités pour les personnes âgées éclaire un déséquilibre des acteurs impliqués

Si nous passons nos résultats au spectre de triptyque de co-création, force est de constater que celui-ci est modifié au niveau de ses pôles. On peut relever deux situations dans le cas des services aux personnes âgées :

- Un pôle accompagnateur/créateur avec un pôle territorial soit deux pôles (cas des offres d'activités construites par les organismes d'accompagnement).
- Un pôle créateur/territoire couplé avec un pôle accompagnement voire aucun pôle accompagnement (cas des SIVOS ou bien des offres d'activités construites par des structures territoriales).

On constate ainsi un glissement progressif du pôle du créateur vers celui de l'accompagnateur. En effet, pour certains acteurs de l'accompagnement ou certains territoires, le créateur est parfois considéré comme un élément de la création d'activités au même titre que le local d'installation ou bien que les subventions, c'est un rouage parmi d'autres dans la création d'activités. Il n'est alors plus central dans la création voire même quelquefois plus à l'origine du projet de création ou même de l'idée.

Cet aspect est particulièrement marqué en ce qui concerne la création d'activités de services où de nombreux services sont créés par les collectivités territoriales publiques et moins par les particuliers. Dans ce cas, la collectivité se substitue entièrement au créateur individuel, elle est créatrice de l'activité. Elle gère elle-même son accompagnement pour la mise en place et le développement de cette activité.

Cette création va laisser peu de place aux créations de même type issues de particuliers. Un effet de concurrence va s'installer entre la collectivité et les potentiels créateurs de services aux particuliers. Ceux-ci peuvent alors se sentir non-soutenus par cette collectivité et vont même avoir des difficultés

liées à leur installation puisque la collectivité ne peut ou ne veut plus jouer son rôle de facilitateur à la création ou bien d'aide. Le pôle territoire du triptyque est alors complètement biaisé et les créateurs se retrouvent face aux accompagnateurs essentiellement, sans lien au territoire. De leur côté, les structures territoriales vont avoir tendance à se substituer au créateur et donc à cumuler deux voire les trois pôles du triptyque.

4.2. Quand création d'activités par les personnes âgées rime avec dynamisme du milieu rural

L'étude quantitative distinguant deux groupes spécifiques de retraités-créateurs apporte une connaissance nouvelle mais encore embryonnaire d'un phénomène de société porteur d'enjeux économiques majeurs. Ce phénomène interpelle les décideurs publics sur les politiques qu'ils pourraient mettre en œuvre, quant à la place future des retraités dans le dynamisme économique et la société locale.

Traditionnellement exclus du monde économique de la production et de la performance, perçu comme une charge pour la société ou au mieux comme un consommateur contraint de services médicaux et sociaux, le retraité serait-il en passe d'acquérir un nouveau statut social en lien avec son accession au statut d'actif et d'acteur économique ? La montée en puissance des retraités-créateurs dans le monde économique interpelle d'autant plus qu'elle ne se réduit pas à un palliatif à la pauvreté, mais révèle une véritable propension d'entreprendre.

Le phénomène de création d'activités par les retraités interpelle d'autant plus le monde rural qu'il heurte les représentations d'un monde vieillissant, déclinant et dépendant. Qu'une avant-garde pionnière ait pu considérer les populations âgées comme un potentiel d'emplois de services induits pour les territoires ruraux paraissait déjà hétérodoxe, mais que les retraités puissent être créateurs de nouvelles richesses et d'emplois contredit le sens commun. Tandis qu'en milieu urbain, les retraités créent de l'activité sur place dans la continuité de leur activité professionnelle, les retraités des espaces ruraux sont principalement migrants. Ainsi les migrations de retraités vers le rural ne seraient-elles pas principalement résidentielles, et participeraient activement au renouvellement des économies locales.

5. Conclusion

Dans l'approche « pour » les personnes âgées, nous identifions le fait que les coordinations sont encore à établir entre les différents types de prestataires, entre les organismes d'accompagnement des créateurs. L'accompagnement est pluriel : parfois trop technique, parfois pas suffisamment. Sur certains territoires il existe un foisonnement de structures d'accompagnement, alors que sur d'autres le créateur est seul.

Mais le plus important est que les trois pôles du triptyque soient équilibrés. Cet équilibre pouvant être pris en charge par le biais de l'animateur territorial, aujourd'hui classiquement nommée « l'ingénierie » (Janin et al., 2011) qui est bien souvent le premier interlocuteur du créateur d'activités de service et qui va pouvoir faire le lien entre les accompagnateurs, le créateur et le projet de territoire. Ainsi, former et sensibiliser les étudiants, en formation initiale ou continue, au réseautage et à l'importance d'une coordination et d'une construction commune entre les parties prenantes de la création d'activités permettrait d'avoir une alchimie entre les trois pôles du triptyque qui favoriserait l'émergence et la création d'activités de services sur les territoires.

L'approche « par » permet d'identifier les caractéristiques et de dresser plusieurs portraits-types des retraités créateurs d'activités, remettant en cause certaines représentations. Contrairement aux idées reçues, le vieillissement des populations et l'accroissement de la part de personnes âgées dans la société ne signifient pas forcément déchéance et déclin. Cette communication montre au contraire qu'une part croissante de retraités est susceptible d'entreprendre, de créer des activités, de produire des richesses, pour peu que le système législatif, réglementaire et fiscal l'encourage.

6. **Références bibliographiques** (15 max.)

BARNAY Th., SERMET C., ss la dir., 2007, « Le vieillissement en Europe : aspects biologiques, économiques et sociaux », Paris, La documentation française, 188 p.

BRANDELEER C., 2008, Vieillissement et services à la personne en Europe, Association Pour la Solidarité, 15 p.

CEREZUELLE D., 1996, « Pour un autre développement social. Au-delà des formalismes techniques et économiques », Coll. Sociologie économique, Paris, Editions Desclée de Brouwer, 218 p.

COMMISSARIAT GENERAL DU PLAN, 2005, Développer l'offre de services à la personne, 71 p.

CRIBIER F., KYCH A., 1992, « La migration de retraite des Parisiens : une analyse de la propension au départ », Population, 47e année, n°3, pp. 677-717.

GALLOUJ C., 2008, L'économie des services à la personne, Rueil-Malmaison, Wolters Kluwer France, 211 p.

GRASSET E, 1999, Les services aux populations dans le développement territorial en montagnes méditerranéennes, Thèse de doctorat en géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble, 477 p.

GRASSET E., LOUARGANT S., 2005, Une plate-forme de services en Sud Ardèche : une opportunité de développement territorial, UMR 5600, Université Jean Moulin, Lyon, 97 p.

GUCHER C.(dir.), MALON I., ROUSSEL V., GUILLOT M., 2008, « Vieillir en milieu rural : chance ou risque de vulnérabilité accrue ? », rapport de recherche, GIS Institut National de la Longévité et du vieillissement, Grenoble, CPDG, 348 p.

JANIN C., GRASSET E., LAPOSTOLLE D., TURQUIN E., 2011, « L'ingénierie, signe d'intelligence territoriale ? », Paris, Economica, Collection Antropos, 142 p.

MALLON I., GUCHER C., 2007, « Vieillissement des espaces ruraux et engagements politique et social » in Journées d'études « L'âge et le pouvoir en question », Paris.

REVOL H., LENAIN M.-A., VERBECK C., GRASSET E, MAMDY J.-F., 2009, « Création d'activités et d'emplois dans les espaces ruraux : état des lieux des approches et des postures », XLVIe colloque ASRDLF, Entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie : quel équilibre pour les espaces régionaux ?, Clermont-Ferrand

ROBERT-BOBEE I., 2006, « Projections de population pour la France métropolitaine à l'horizon 2050 : La population continue de croître et le vieillissement se poursuit », INSEE Première, 07/2006, n°1089, 4 p.

ROUSSEL V., VOLLET D., 2004, « Les retraités, une chance pour les espaces ruraux », Revue POUR, N° 182.

SIMARD M., JEAN B., 2007, « Le vieillissement de la population en milieu rural : principaux courants de pensée et trajectoires évolutives au Québec », Communication Colloque ASRDLF 2007, 16 p.